

Date de réception : 04/11/2025  
 Date de début d'analyse : 05/11/2025  
 Date de fin d'analyse : 07/11/2025  
 Date d'édition : 07/11/2025

PATRICK MUSSET  
 2 route de Ruffec  
 Chauffour  
 16700 TAIZE AIZIE

Désignation<sup>(2)</sup>: AMNESIA - Lot 1111

N° d'échantillon : 251104609

Type d'échantillon : Chanvre

Paramètre	Technique	Méthode	Résultat	Unité
* CBD - Cannabidiol	HPLC-DAD	IOP-PCH-92	<b>0.353</b>	% (m/m)
* CBDA - Acide cannabidiolique	HPLC-DAD	IOP-PCH-92	<b>8.301</b>	% (m/m)
>>TOTAL POTENTIEL CBD (CBD+CBDA)	CALCUL	IOP-PCH-92	<b>7.633</b>	% (m/m)
* D9-THC - Delta9-Tetrahydrocannabinol	HPLC-DAD	IOP-PCH-92	<b>0.054</b>	% (m/m)
* D9-THCA - Acide D9-Tetrahydrocannabinolique	HPLC-DAD	IOP-PCH-92	<b>0.269</b>	% (m/m)
>>TOTAL POTENTIEL D9-THC (D9-THC+D9-THCA)	CALCUL	IOP-PCH-92	<b>0.290</b>	% (m/m)
* CBG - Cannabigerol	HPLC-DAD	IOP-PCH-92	<b>0.010</b>	% (m/m)
* CBGA - Acide cannabigerolique	HPLC-DAD	IOP-PCH-92	<b>0.150</b>	% (m/m)
>>Total potentiel CBG (CBG+CBGA)	CALCUL	IOP-PCH-92	<b>0.141</b>	% (m/m)

Total potentiel : Dans le cas d'un chauffage, les formes acides se décarboxylent partiellement ou totalement pour donner les formes neutres. Le total potentiel correspond à une décarboxylation complète : pour le calcul de ce total, les formes acides respectives ont été multipliées par un facteur compris entre 0.867 et 0.878 pour obtenir leur équivalent en forme neutre.



code : iGfx3

Scannez ce QRCode ou rendez-vous à l'adresse suivante :  
<https://auth.eno.link/?g=F808E54C-0C00-4FEC-A3EB-3187F00AC208>

Amandine OULIE, Technicienne  
 du Laboratoire de Chimie  
 Analytique



< Seuil de quantification, Intf. : Interférence

Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à analyse.

Seules les prestations rapportées dans ce rapport identifiées par le symbole \* sont couvertes par l'accréditation COFRAC. Les analyses sous traitées sont identifiées par le symbole (1). Les informations fournies par le client sont identifiées par le symbole (2). Le laboratoire ne peut être tenu responsable des informations communiquées par le client.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale.